



PLAN DIRECTEUR AQUATIQUE

PLAN DE PRÉSENTATION

- ➔ HISTORIQUE
- ➔ ENGAGEMENT DE LA VILLE
- ➔ PORTRAIT
- ➔ ANALYSE
- ➔ RECOMMANDATIONS

HISTORIQUE DU DOCUMENT

- ➔ Présenté publiquement le 3 mai 2021
- ➔ Présentations à des comités pléniers entre printemps (2021)
- ➔ Présentation au comité exécutif le 1 décembre 2021
- ↓
Présentations sous-comité exécutif
Mise à jour de l'avancement du plan directeur
Modifications de l'inscription des années en groupe de priorité
- ➔ Adoptée le 4 juillet 2023

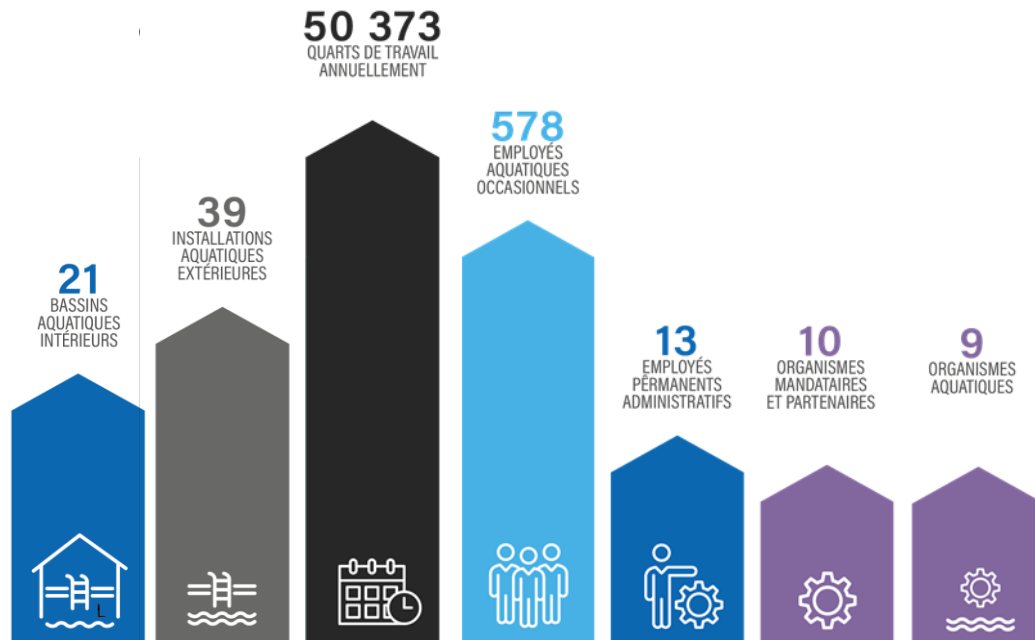
ENGAGEMENT DE LA VILLE



Répondre aux besoins des citoyens en offrant des activités aquatiques de qualité dans des installations sécuritaires et accessibles réparties équitablement sur le territoire, favorisant ainsi une expérience de loisir optimale, et positionner la Ville de Québec comme une organisation reconnue et une référence aquatique au plan provincial.

PORTRAIT

PORTRAIT AQUATIQUE



PORTRAIT DES INFRASTRUCTURES

Le secteur Nord présente la plus faible concentration de piscines extérieures et intérieures.

Le secteur SUD présente la plus forte concentration de piscines extérieures et intérieures.

SECTEUR EST

- A Piscine de l'école La Seigneurie
- B Piscine C. Monseigneur-de-Laval
- C Piscine municipale du Bourg-Royal
- D Piscine de l'Arpidrome
- 01 Piscine du CPA Beauport
- 02 Piscine Chevalier
- 03 Piscine de Courville
- 04 Piscine du Centre com. des Chutes
- 05 Piscine Sainte-Gertrude (Mgr Robert)
- 06 Piscine Giffard
- 07 Pataugeoire du Pavillon Royal
- 08 Piscine Guillaume-Mathieu
- 09 Piscine Terrasse-du-Bon-Air
- 10 Piscine Maurice-Lortie
- 11 Piscine Saint-Jérôme
- 12 Piscine Maria-Goretti
- 13 Piscine Maurice-Dorion

SECTEUR CENTRE

- E Piscine Ferland
- I Piscine Michel-Labadie
- H Piscine Jean-Paul-Nolin
- G Piscine Jos-A-Lachance
- 16 Domaine de Maizerets
- 15 Parc Bardy
- 14 Parc Gérard-Marchand
- 20 Piscine de l'Apprenti-Sage
- 21 Piscine Sainte-Monique
- 19 Piscine Lebourgneuf
- 18 Piscine Victorin-Bocceage
- F Piscine Roc-Amadour

SECTEUR NORD

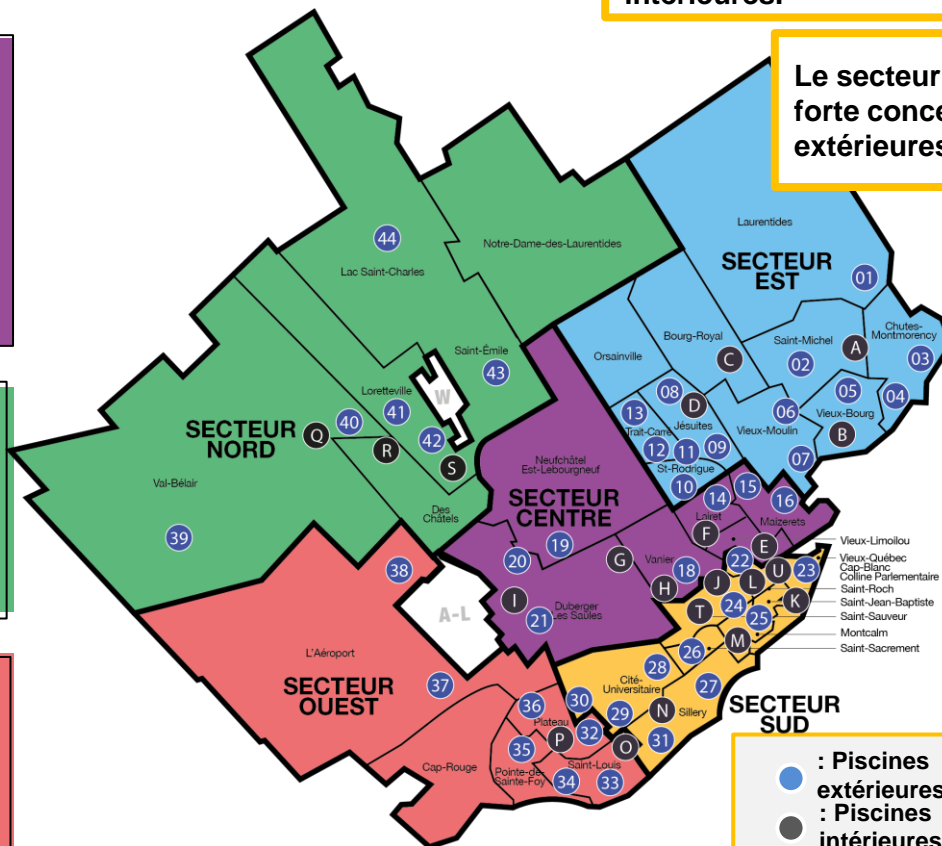
- Q Piscine de l'Odysée
- R Piscine Denis-Giguère
- S Piscine Roger-Comtois
- 30 Piscine de la BPA de la Découverte
- 40 Piscine Château-d'eau
- 44 Piscine Paul-Émile Beaulieu
- 43 Piscine Réal-Cloutier
- 41 Piscine Saint-Raphaël
- 42 Piscine de L'Orme

SECTEUR SUD

- J Piscine Lucien-Borne
- U Piscine Wilfrid-Hamel
- K Piscine A. outure
- L Piscine Lucien-Flamand (bassin 50m)
- T YMCA – Québec
- M YWCA
- 22 Marina St-Roch
- 25 Parc Dollard-Des-Ormeaux
- 24 Parc du Musée
- 23 Parc Notre-Dame-de-la-Garde
- 26 Parc St-Sacrement
- 31 Parc St-Yves
- 27 Piscine Gérard-Guay
- 29 Piscine Saint-Denys
- 28 Parc Myrand
- 32 Parc Roland Beaudin
- N PEPS de l'Université Laval

SECTEUR OUEST

- O Piscine Sylvie-Bernier
- P Piscine Jacques-Amyot
- 33 Parc St-Louis-de-France
- 38 Parc Trois-Saisons
- 37 Parc Le May
- 30 Parc Notre-Dame-de-Foy
- 34 Parc Raymond-De Rosa
- 35 Parc St-Benoit
- 36 Parc Ste-Geneviève
- 33 Parc St-Louis-de-France



● : Piscines extérieures
● : Piscines intérieures

PROGRAMMATION AQUATIQUE



2845 COURS OFFERTS

948 COURS / SEMAINE
3 SESSIONS DE 10 SEMAINES



28 000 HEURES BAIGNADE

7000 HEURES / ORGANISMES MANDATAIRES
21 000 HEURES / VILLE QUÉBEC



35 116 INSCRIPTIONS

20 176 INSCRIPTIONS RÉGIE
14 940 INSCRIPTIONS ORGANISMES



142 521 CITOYENS

MOYENNE 2036 BAIGNEURS / JOUR



7200 BAINS LIBRES

180 BAINS LIBRES / SEMAINE
40 SEMAINES RÉGULIÈRES



16 516 ENFANTS PROG.PVE

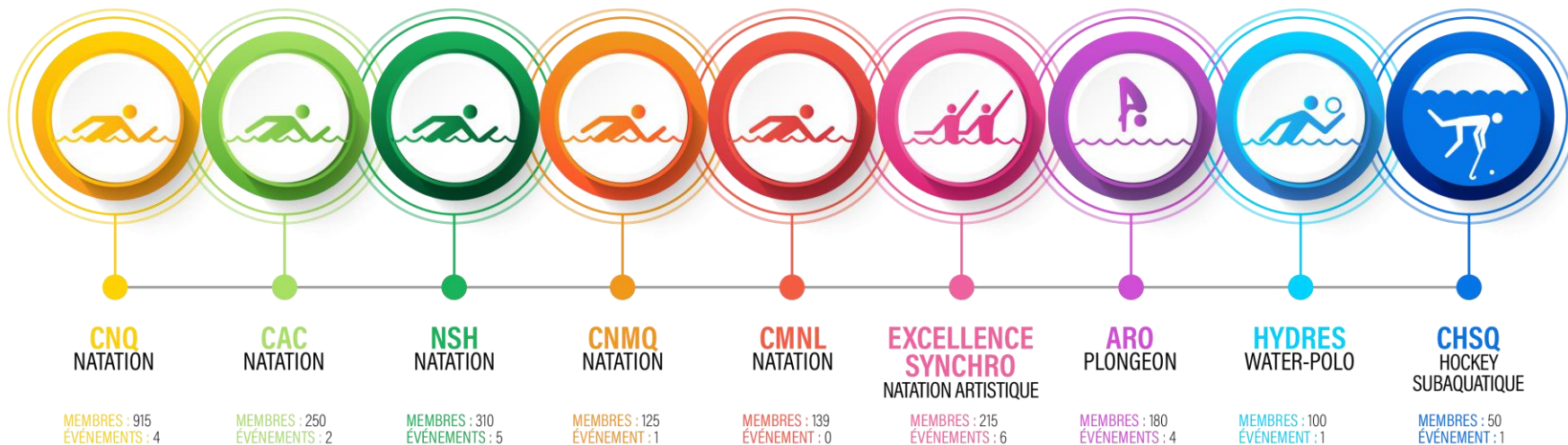
+ 20 CAMPS SPÉCIALISÉS
4000 TESTS DE NAGE RÉALISÉS

ORGANISMES AQUATIQUES

24
ÉVÈNEMENTS

2280
MEMBRES






150
BÉNÉVOLES

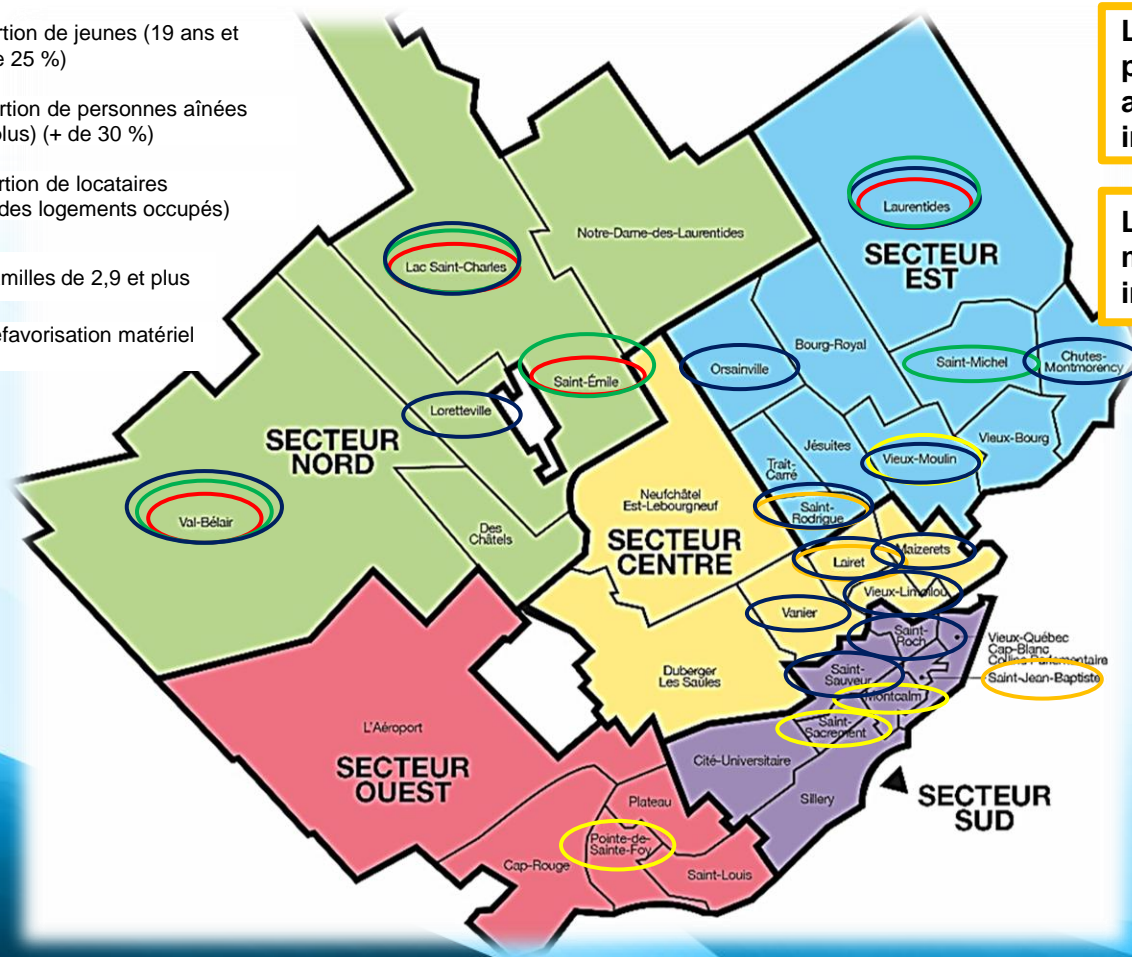


Les organismes aquatiques occupent principalement les plages horaires de l'Arpidrome, La Seigneurie, Roger-Comtois et Wilbrod-Bhérier ainsi que le Peps.

Ces organismes se trouvent aussi principalement dans les bassins de propriété scolaire (7/10).

CONSTATS SOCIODÉMOGRAPHIQUES - PAR QUARTIER

-  Forte proportion de jeunes (19 ans et moins) (+ de 25 %)
-  Forte proportion de personnes âgées (65 ans et plus) (+ de 30 %)
-  Forte proportion de locataires (+ de 77 % des logements occupés)
-  Taille des familles de 2,9 et plus
-  Indice de défavorisation matériel de 4 ou 5



Le secteur Nord présente le plus grand nombre de quartiers avec le cumul de trois indicateurs.

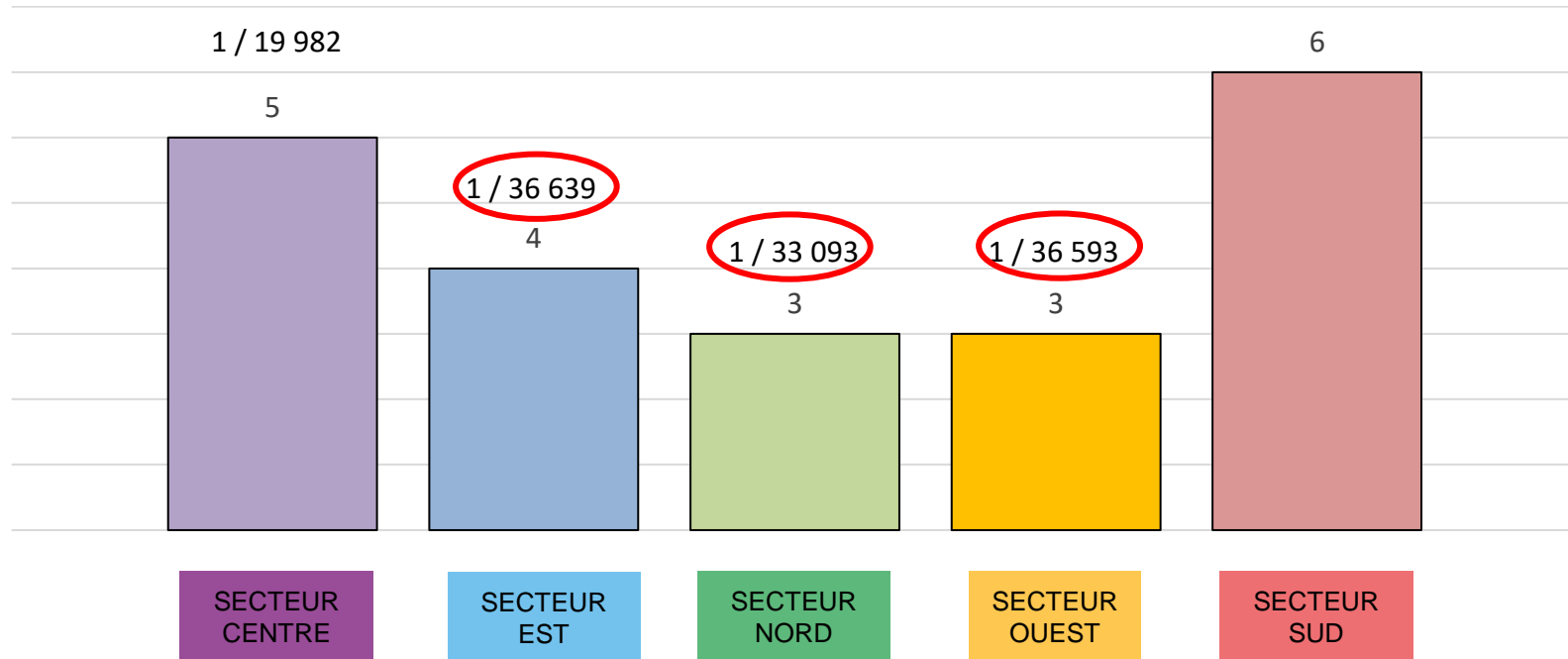
Le secteur Ouest présente le moins de quartier avec des indicateurs probants.



PORTRAIT DES PISCINES INTÉRIEURES

21 PISCINES INTÉRIEURES : 1 PISCINE INTÉRIEURE POUR 25 329 HABITANTS

1 / 15 498

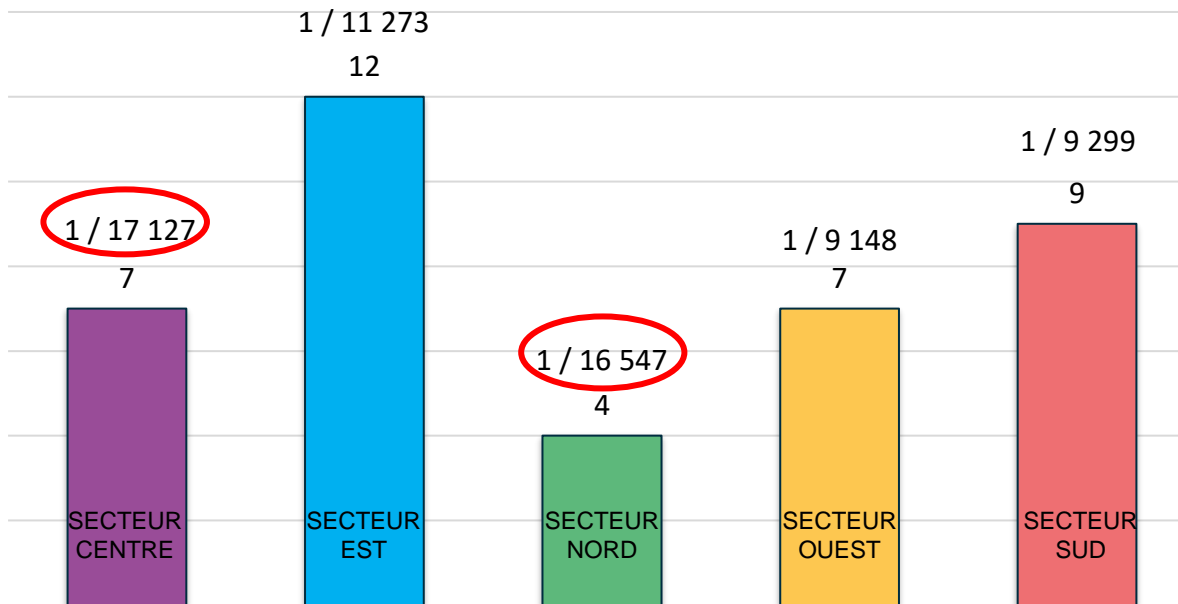


Le secteur Est, le secteur Nord et le secteur Ouest présentent le plus faible ratio de piscines intérieures.

38 % des piscines sont de propriété scolaires (8/21).

PORTRAIT DES PISCINES EXTÉRIEURES

39 PISCINES EXTÉRIEURES SOIT : 1 PISCINE EXTÉRIEURE POUR 13 638 HABITANTS

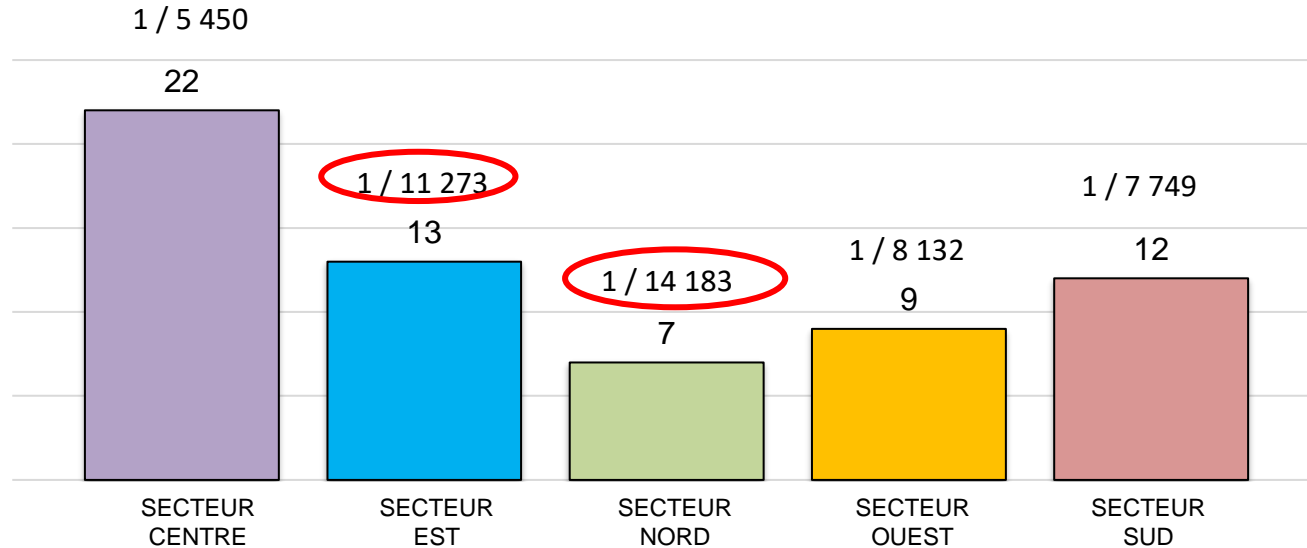


5 pataugeoires s'ajoutent à ce total et se trouvent dans le secteur Est (1), le secteur Nord (2) et dans le secteur Sud (2).
Le ratio est établi sans la présence de ces pataugeoires.

Le secteur Centre et le secteur Nord présentent le plus faible ratio de piscines extérieures.

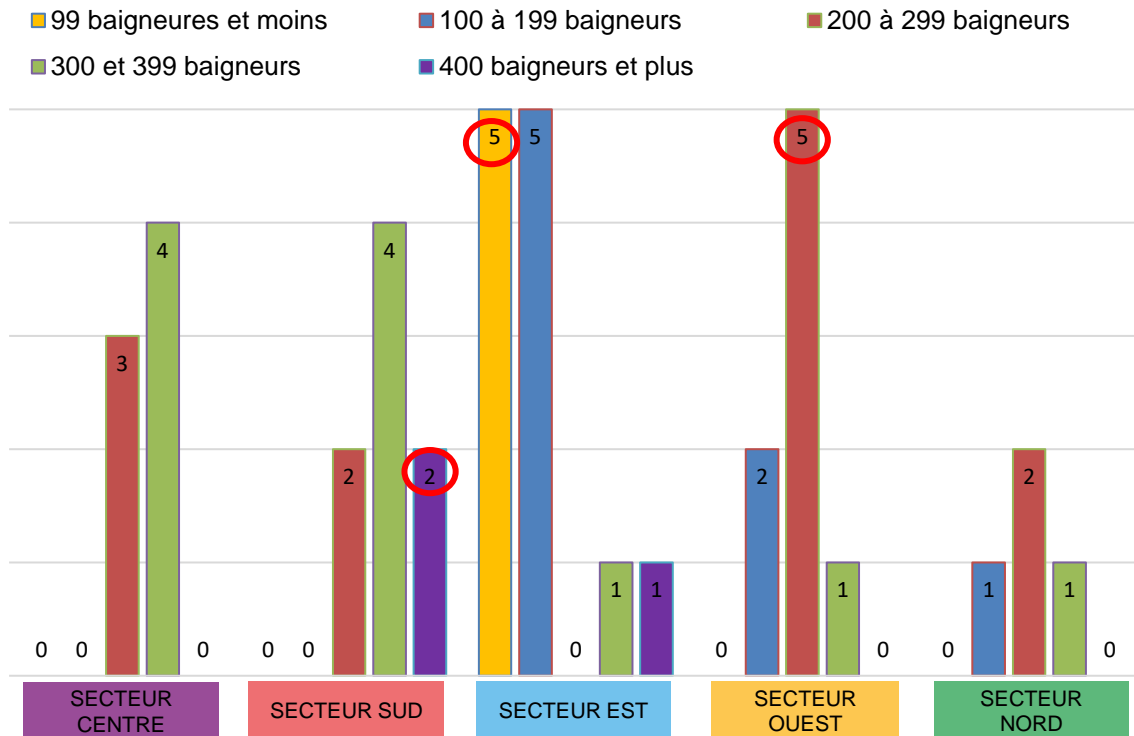
PORTRAIT DES JEUX D'EAU

63 JEUX D'EAU : 1 JEU D'EAU POUR 8 443 HABITANTS



Le secteur Nord et le secteur Est présentent le plus faible ratio de jeux d'eau.

PORTRAIT DE LA CAPACITÉ DES PISCINES EXTÉRIEURES



La majorité des petites piscines (99 baigneurs et moins) se trouvent dans l'est.

La majorité des moyennes piscines (200 à 299 baigneurs) se trouvent dans l'ouest.

La majorité des grosses piscines (400 baigneurs et plus) se trouvent dans le sud.

PORTRAIT DE L'OCCUPATION DES PISCINES INTÉRIEURES

21

PISCINES
INTÉRIEURES

5

Avec un taux d'occupation de plus de 70 %
Incluant 4 piscines de propriété scolaire
(2 dans le secteur ouest)

7

Avec un taux d'occupation entre 50 % et 69 %
Incluant 5 piscines de propriété municipale
(2 secteur nord, 2 secteurs est, 1 secteur centre)

3

Avec un taux d'occupation entre 40 % et 49 %
Incluant 3 piscines de propriété municipale
(dont Bourg-Royal avec 3 bassins)

1

Avec un taux d'occupation sous 40 %
(soit la piscine Wilfrid-Hamel)

5

Ententes d'utilisation

52 % des piscines sont utilisées à moins de 69 %.

Un taux de 85 % pour un équipement de loisir est excellent.

PORTRAIT DE L'UTILISATION DES PISCINES EXTÉRIEURES

Taux moyen de fréquentation journalier : le rapport entre la capacité maximale de la piscine et le nombre de visiteurs en moyenne par jour selon la durée d'ouverture des piscines

39

PISCINES EXTÉRIEURES

Sur le 5 patageoires, 3 se retrouvent
avec un taux de moins de 50%

100 %

12 piscines ont un taux de 100 % de leur capacité dont 7 dans le secteur Est.

50 % à
100 %

16 piscines ont un taux se situant entre 50 % et 100 % dont 4 dans le secteur Nord et 3 dans le secteur Centre.

Moins de
50 %

11 piscines ont un taux se situant à moins de 50 % dont 7 dans le secteur Ouest (quartiers de Saint-Louis, Sillery, Plateau, Cité-Universitaire).

28 % des piscines extérieures présentent un taux de fréquentation journalier inférieur à 50 %.

ANALYSE

LES STANDARDS

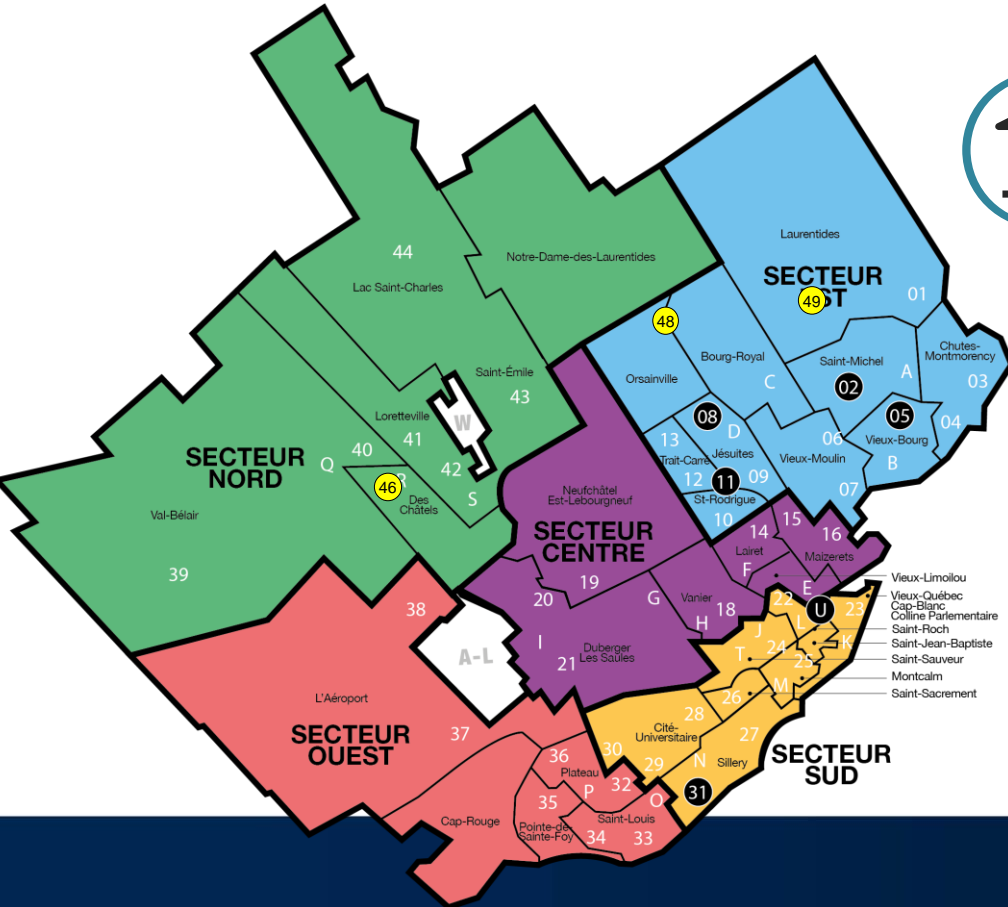
	Jeux d'eau	Jeux d'eau architectural – urbain	Piscine extérieure de proximité	Piscine extérieure de destination	Piscine intérieure	Complexe aquatique	Complexe aquatique d'excellence
Desserte territoriale	Quartier	Municipale	Quartier	Secteur	Secteur	Municipale	Régionale
Rayon de desserte (km)	800 m	20 km	1,5 km	5 km	5 km	20 km	20 km
Ratio de population	1 : 10 000	Variable	1 : 15 000	1 piscine par secteur	1 : 30 000	1 complexe par ville	1 complexe par région
Accessibilité universelle	<ul style="list-style-type: none"> • Pleinement accessible 	<ul style="list-style-type: none"> • Pleinement accessible 	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin sans obstacle, bassin et vestiaires accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin sans obstacle, bassin et vestiaires accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin sans obstacle, bassin et vestiaires accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin sans obstacle, bassin et vestiaires accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin sans obstacle, bassin et vestiaires accessibles
Caractéristiques standard	<ul style="list-style-type: none"> • Accès libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux d'eau intégré avec un concept urbain pour une utilisation ludique et une fonction esthétique. • Composée de fontaines, jets et autres artifices amenant un caractère particulier et attractif. 	<ul style="list-style-type: none"> • 200 à 350 baigneurs • Bains libres, PVE et programmation aquatique • Rampe d'accès ou marche ou bras amovible • Tremplin ou glissoire • Chauffe-eau • Profondeur minimale de 1,2 m 	<ul style="list-style-type: none"> • 350 baigneurs et plus • Bains libres, PVE et programmation aquatique • Faire vivre une expérience aux utilisateurs • Infrastructure pleinement accessible – nouveaux standards • Rampe d'accès ou entrée plage 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la configuration • Libre, PVE, programmation, compétitions régionales et provinciales 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation • Offre aquatique diversifiée (jeux, glissoires, bassins) • Deux bassins 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitions nationales et internationales • Plusieurs bassins et services aux événements pour répondre aux normes de compétitions nationales et internationales
Exemple		<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel de Ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine Victorin-Beaucage 	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine Giffard 	<ul style="list-style-type: none"> • Bourg-Royal 	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Augustin-de-Desmaures 	<ul style="list-style-type: none"> • PEPS

LE CHEMINEMENT D'ANALYSE

POTENTIEL	RATIOS	SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	CARACTÉRISTIQUES STANDARDS	UTILISATION	OFFRE CONNEXE RAYON DESSERTE	OCCASIONS
<p>Évalué selon 6 critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la désuétude effectuée par la GI; Potentiel de mise à niveau; Capacité de la piscine et des services disponibles; Positionnement de la piscine et de son accès; Positionnement de la piscine dans le parc; Accessibilité universelle du bassin, des vestiaires et de l'accès à l'infrastructure. 	<p>Permettent d'identifier de manière statistique si le nombre d'infrastructures et la répartition correspondent aux standards</p> <p>Piscine intérieure 1 pour 30 000 habitants</p> <p>Piscine extérieure 1 pour 15 000 habitants</p> <p>Jeux d'eau 1 pour 10 000 habitants</p>	<p>Évalué selon le lien entre certains indicateurs sociodémographiques et l'importance de l'accès à une infrastructure aquatique de proximité</p> <p>Proportion clientèle jeune : Plus de 18,6 %</p> <p>Population clientèle aînée : Plus de 20,6 %</p> <p>Proportion de locataires : Plus de 53,4 %</p> <p>Taille des familles : 2,3 ou 2,7 personnes et plus</p> <p>Indice de défavorisation : 4 ou 5</p>	<p>Les caractéristiques standards visent à offrir une offre équitable sur le territoire</p> <p>Capacité : plus de 200 baigneurs</p> <p>Accessibilité universelle ; le chemin d'accès au bassin ainsi que l'accessibilité au bassin doit être universel</p> <p>Présence d'un chauffe-eau</p> <p>Profondeur : Plus de 1,2 m pour les piscines extérieures et intérieures</p>	<p>L'évaluation de l'utilisation et de la fréquentation est faite selon deux bases : horaire cadre des piscines intérieures et la fréquentation estivale des piscines extérieures.</p>	<p>Mettre en parallèle le rayon de desserte standard ainsi que l'offre connexe pour déterminer les relations entre les types d'infrastructures.</p> <p>Les rayons de dessertes sont :</p> <p>Jeux d'eau : 800 m</p> <p>Piscine extérieure : 1 500 m</p> <p>Piscine destination : 5 000 m</p> <p>Piscine intérieure : 5 000 m</p>	<p>Permet de vérifier la possibilité d'orienter la recommandation vers une occasion pouvant être saisie ou des menaces qui peuvent affecter les recommandations.</p>
<p>Potentiel fort 60 % et plus</p> <p>01</p>	<p>Quartier/secteur au-dessus du ratio</p> <p>03</p>	<p>Quartier/secteur probant 3/5 indicateurs</p> <p>05</p>	<p>Conforme aux standards Respect des caractéristiques</p> <p>07</p>	<p>50 % utilisation (int.) Ou + de 50 % de la capacité en moyenne par jour (ext.)</p> <p>09</p>	<p>Peu d'offre connexe + rayon desserte</p> <p>11</p>	<p>Analyse FFOM</p> <p>13</p>
<p>Potentiel faible Moins de 60 %</p> <p>02</p>	<p>Quartier/secteur sous le ratio</p> <p>04</p>	<p>Quartier/secteur probant 2/5 ou moins indicateurs</p> <p>06</p>	<p>Non-conforme aux standards Respect des caractéristiques</p> <p>08</p>	<p>- 49 % utilisation (int.) Ou moins de 50 % de la capacité en moyenne par jour (ext.)</p> <p>10</p>	<p>Présence d'offre connexe + rayon excédentaire</p> <p>12</p>	

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

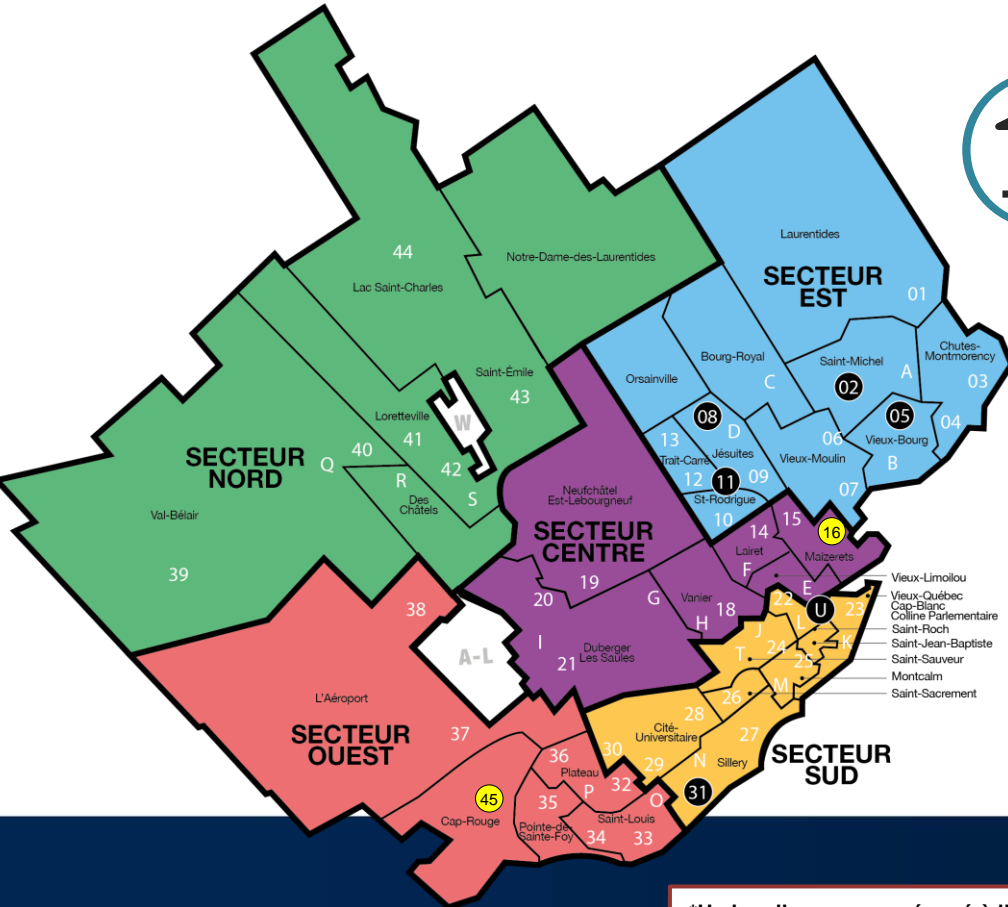


CONSTRUCTION D'UNE PISCINE EXTÉRIEURE

- Aucune piscine dans le quartier.
- Ratios supérieurs aux standards tant pour le quartier que pour le secteur.
- Indicateurs socio-démographiques probants du quartier et du secteur.
- Taux d'utilisation ou de fréquentation élevé des autres piscines des quartiers avoisinants.
- Partie importante non couverte du quartier par les autres piscines
- Peu d'offre connexe (piscine intérieure).
- Peu de présence de jeux d'eau.

- 48 Piscine extérieure quartier Orsainville
- 46 Piscine extérieure quartier Des Châtel
- 49 Piscine extérieure quartier Laurentides

RECOMMANDATIONS



CONSTRUCTION D'UNE PISCINE EXTÉRIEURE DE DESTINATION

- Aucune piscine dans le quartier.
- Forte proportion de clientèle jeune et de familles.
- Taux d'utilisation ou de fréquentation élevé des autres piscines des quartiers avoisinants.
- Partie importante du quartier non couverte par les autres piscines.
- Peu d'offre connexe pouvant orienter le concept de piscine de destination selon une configuration et une programmation particulière.
- Occasion de consolider un pôle de destination dans le secteur Ouest.
- Concept devant se démarquer en raison des caractéristiques sociodémographiques du quartier et de la forte présence de piscines résidentielles.

16

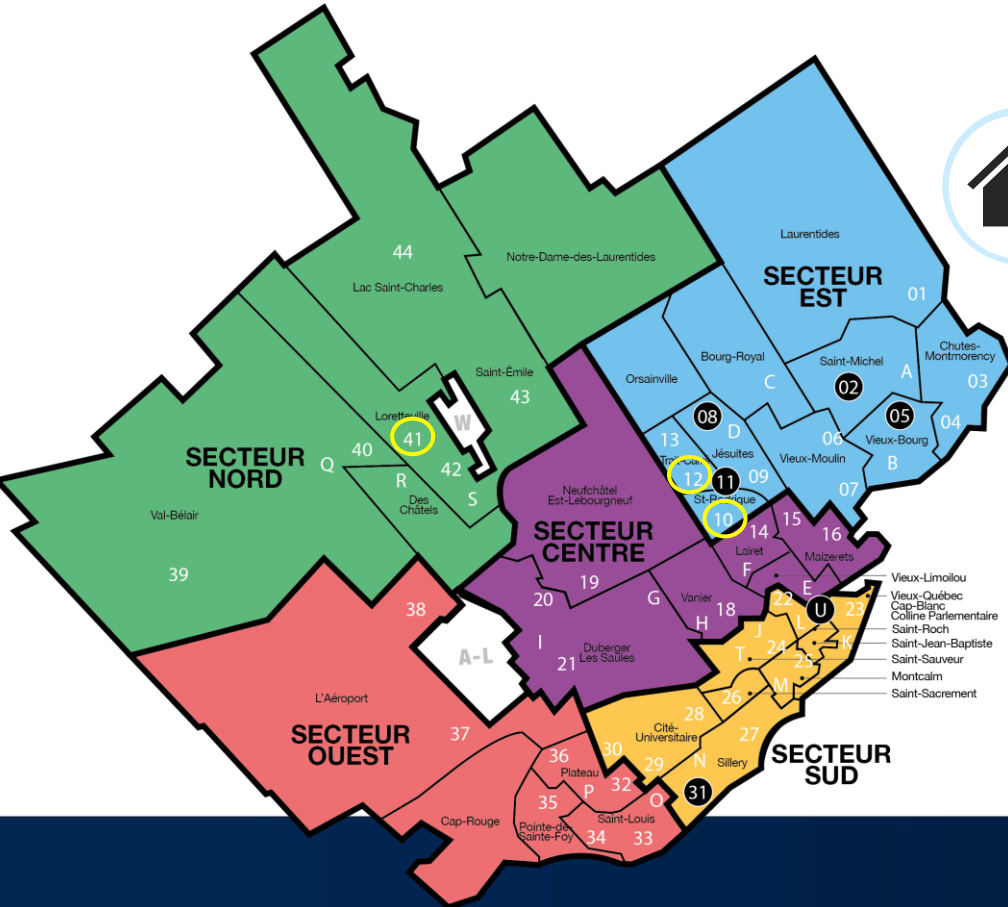
Domaine Maizerets*

45

Piscine quartier Cap-Rouge

*Un jeu d'eau sera aménagé à l'ancien emplacement de la piscine afin de répondre au besoin de la clientèle de proximité de ce quartier

RECOMMANDATIONS

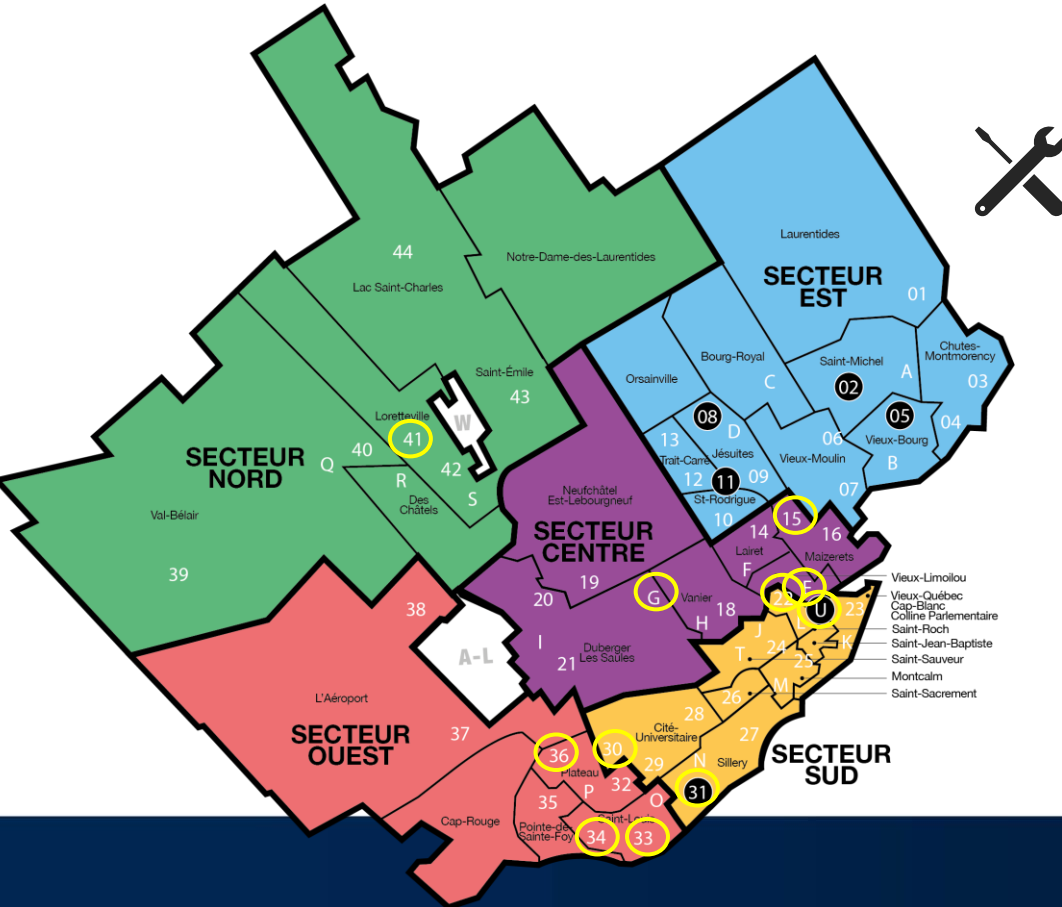


AGRANDISSEMENT D'UNE PISCINE EXTÉRIEURE

- Piscine présente un taux de désuétude élevé mais qui répond aux autres critères de la grille (par exemple positionnement).
- Rôle dans le ratio de l'offre – impact d'un retrait.
- Indicateurs sociodémographiques probants du quartier ou des quartiers avoisinants.
- Ne répond pas aux standards ou en partie.
- Fréquentation importante de l'infrastructure.
- Potentiel pour réviser l'offre complète du quartier, des quartiers avoisinants ou du secteur.

- 12 Piscine Maria-Goretti
- 10 Piscine Maurice-Lortie
- 41 Piscine Paul-Émile-Beaulieu

RECOMMANDATIONS

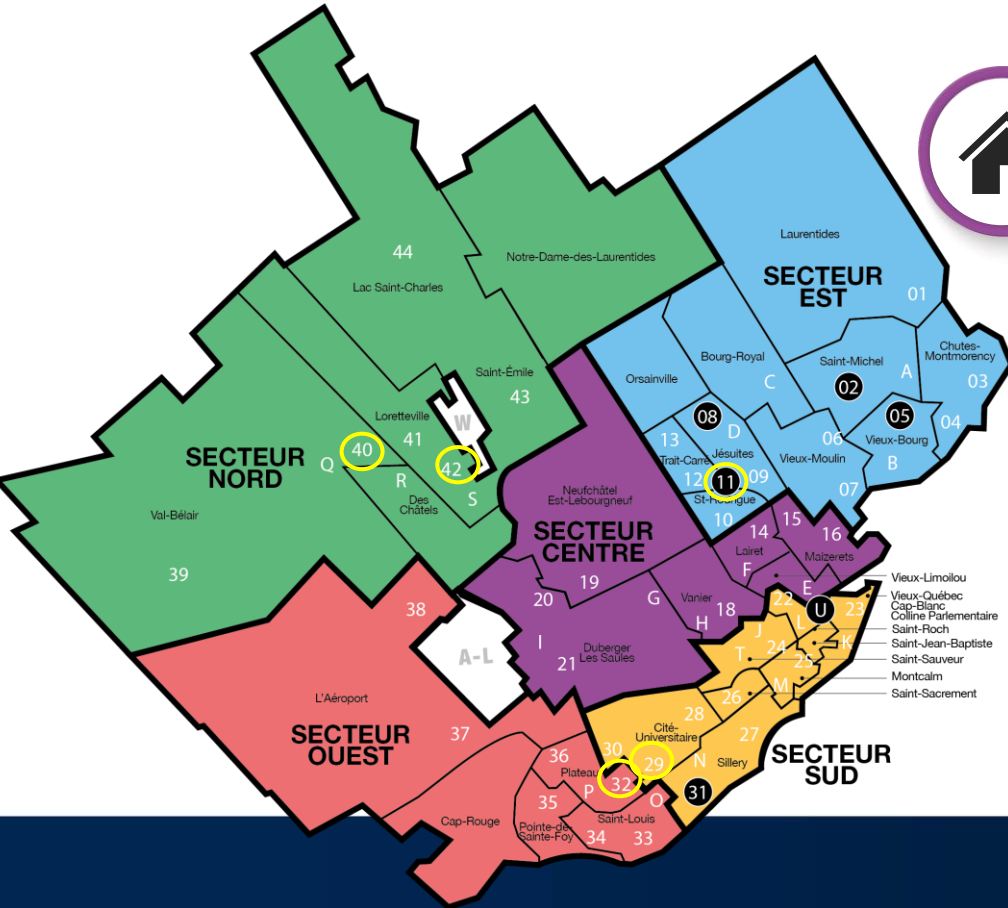


RÉNOVATION MAJEURE DE PISCINES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

- Piscine qui présente un taux de désuétude élevé, mais qui répond aux autres critères de la grille (par exemple positionnement).
- Rôle dans le ratio de l'offre – impact d'un retrait.
- Indicateurs sociodémographiques probants du quartier ou des quartiers avoisinants.
- Répond dans sa forme actuelle aux standards entièrement ou de manière importante, peu de modifications relativement à la configuration.
- Aucune piscine dans la desserte ou desserte nécessaire pour couvrir cette partie du quartier.
- Aucune opportunité pour modifier l'offre des quartiers avoisinants.

- 34 Piscine Saint-Louis-de-France
- 33 Piscine Raymond-de-Rosa
- 30 Piscine Notre-Dame-de-Foy
- 36 Piscine Sainte-Geneviève
- 15 Piscine Saint-Yves
- 31 Piscine Bardy
- 41 Piscine Château-d'Eau
- 22 Marina Saint-Roch
- U Wilfrid-Hamel
- E Piscine du Centre Ferland
- G Jos.-A. Lachance

RECOMMANDATIONS

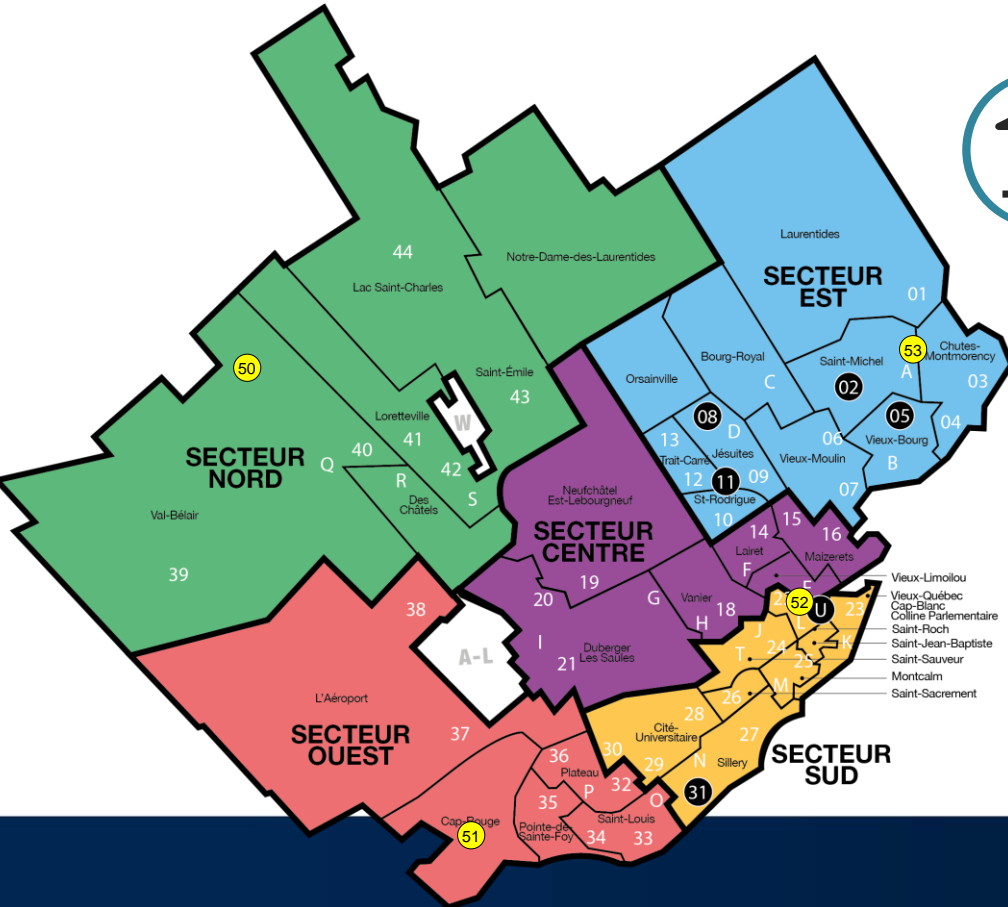


CONVERSION EN JEUX D'EAU

- Désuétude avancée et non-respect des autres critères.
- Réinvestissement à faire évaluer à plus de la moitié de la valeur à neuf.
- Se trouve dans la desserte d'autres piscines.
- Caractère excédentaire en desserte et ratio.
- Peu de fréquentation.
- Présence d'une offre connexe.
- Absence ou manque de jeux d'eau dans le quartier et dans la desserte.

- 07 Pataugeoire Pavillon-Royale
- 42 Pataugeoire De L'Orme
- 40 Pataugeoire Saint-Raphaël
- 29 Pataugeoire Parc Myrand
- 32 Pataugeoire Roland-Beaudin

RECOMMANDATIONS

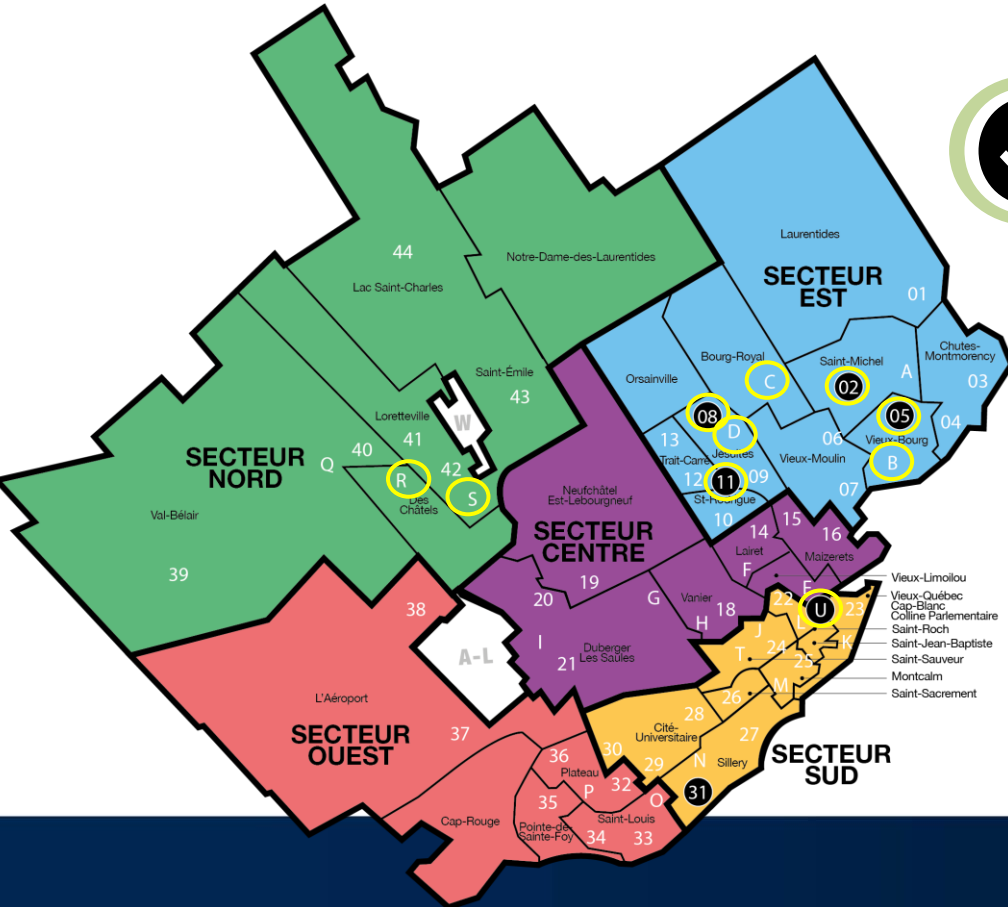


CONSTRUCTION D'UN JEU D'EAU

- Un seul jeu d'eau dans le quartier situé à plus de 1 km de la zone ciblée.
- Aucune offre connexe dans cette portion du quartier.
- Forte proportion de clientèle jeune, de familles et de défavorisation (quartier possédant trois indicateurs).
- Taux d'utilisation ou de fréquentation élevé des autres piscines des quartiers avoisinants.
- Partie importante non-couverte du quartier par les autres piscines.

- 50 Quartier Val-Bélair
- 51 Quartier Cap-Rouge
- 52 Quartier Saint-Roch (Pointe-aux-Lièvres)
- 53 Quartier Chutes-Montmorency (site de l'Aréna Gilles-Tremblay)

RECOMMANDATIONS

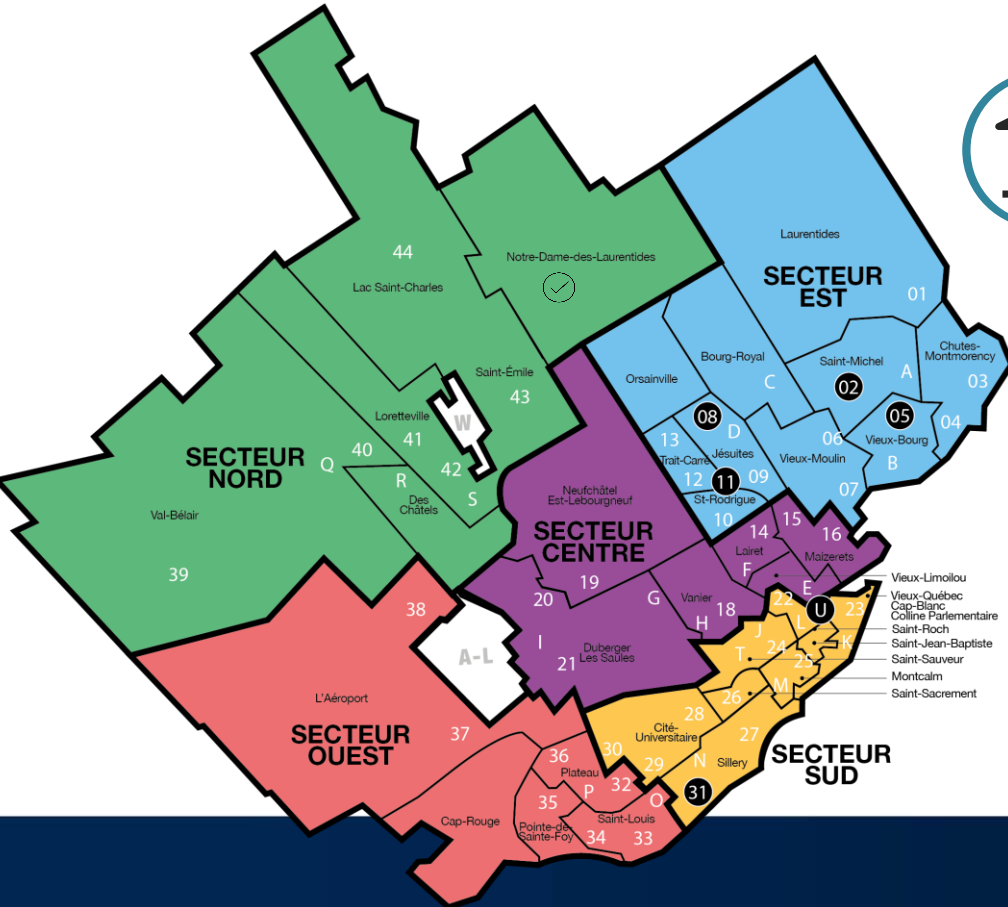


OPTIMISATION DE L'UTILISATION

- Utilisation observée inférieure à la moyenne.
- Occasions de desservir une clientèle plus grande en fonction de besoins (voix du citoyen).
- Occasions de desservir les organismes aquatiques (consultation auprès des organismes).

- 02 Parc Chevalier
- 05 Parc Mgr-Robert
- 08 Parc Guillaume-Mathieu
- 11 Parc Saint-Jérôme
- 31 Piscine Saint-Yves
- C Bourg-Royal
- D Arpidrome
- S Roger-Comtois
- R Denis-Giguère
- B CLML
- U Wilfrid-Hamel

RECOMMANDATIONS



CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE AQUATIQUE

- Située dans la seule partie non-desservie de la Ville.
- Ratio de ce secteur plus élevé que le standard.
- Indicateurs sociodémographiques probants du secteur et des quartiers à proximité.
- Taux d'utilisation ou de fréquentation élevé des installations de ce secteur.
- Aucune offre connexe (piscine extérieure) présente dans ce quartier et 2 des 3 piscines de ce secteur sont de propriété scolaire.
- Occasion possible avec des institutions scolaires ou d'autres municipalités.
- À court terme, peut répondre au manque de piscines extérieures dans ce secteur.
- Permet la création d'un centre de formation des employés et l'expertise en matière aquatique.

47

Complexe aquatique dans le Secteur Nord

PRIORITÉ DE RÉALISATION

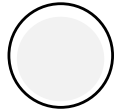
POURCENTAGE DE RÉALISATION DU PLAN



43% des recommandations ont été réalisées (15 sur 35) depuis 2021



5,7% des recommandations sont en travaux (2 sur 35) depuis 2021



51% des recommandations demeurent à réaliser (18 sur 35)